

1. Record Nr.	UNINA9910131398503321
Autore	Piant Hervé
Titolo	Une justice ordinaire : Justice civile et criminelle dans la prévôté royale de Vaucouleurs sous l'Ancien Régime // Hervé Piant
Pubbl/distr/stampa	Rennes, : Presses universitaires de Rennes, 2015
ISBN	2-7535-3241-9
Descrizione fisica	1 online resource (311 p.)
Altri autori (Persone)	GarnotBenoît
Soggetti	History justice pénale justice administration France tribunal civil Vaucouleurs Meuse
Lingua di pubblicazione	Francese
Formato	Materiale a stampa
Livello bibliografico	Monografia
Sommario/riassunto	<p>Que savons-nous de la justice ordinaire telle qu'elle était rendue par les tribunaux des XVIIe et XVIIIe siècles ? Peu de choses, en réalité, tant les historiens ont jusqu'à présent privilégié les affaires exceptionnelles, notamment les crimes les plus graves. Or, loin de cette justice aux châtiments aussi spectaculaires que rares, la majorité des Français avaient recours pour régler leurs conflits les plus quotidiens à des tribunaux dont l'activité, bien que pléthorique, est des plus mal connue. Cet ouvrage tend donc à combler une lacune béante dans l'historiographie, en s'intéressant à un tribunal de première instance, la prévôté royale de Vaucouleurs (actuellement en Lorraine), « exemple banal, donc généralisable » (F. Braudel), et en analysant l'ensemble du contentieux, civil et criminel, qui y était porté. La justice est pleinement une activité sociale : à travers cette étude, on découvre, d'une part, l'infinie variété des litiges du quotidien, des affaires de succession, de</p>

dettes, de propriété, d'insultes ou de coups et blessures, les éléments d'une véritable « sociabilité du conflit » dont le tribunal ordinaire constituait l'un des pôles ; de l'autre, on discerne, à travers les procédures et les sentences rendues, la véritable interaction qui s'organise entre l'État, qui tend à imposer certaines normes, et les justiciables qui, bien loin d'être courbés et soumis, cherchent à utiliser la justice pour leurs propres fins. Le tribunal ordinaire apparaît ici comme un lieu d'échange et de dialogue, où s'élabore une véritable justice de proximité.
